

BAJOMag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 64 - octobre 2021

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITES

**CONSEILS DE QUARTIER
ENGAGEZ-VOUS !**

Page 8

ÉVÈNEMENT

**OCTOBRE ROSE :
TOUTES ET TOUS MOBILISÉS**

Page 20

ZOOM

**ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ,
ET POURQUOI PAS ?**

Page 22

Dossier page 10

Attractivité : défi relevé



CONCERT - 16 OCTOBRE 2021 À 20H30

THÉÂTRE LES MALASSIS

RUE JULIAN-GRIMAU

M° GALLIENI • BUS 76, 122

ARRÊT PIERRE-CURIE

TARIFS : 8,50 € BAGNOLETAIS, 5 € - 18 ANS,

11 € DEMANDEURS D'EMPLOI, ÉTUDIANTS OU RETRAITÉS,

14 € EXTÉRIEURS

RÉSERVATION : 01 49 93 60 81

CULTURE@VILLE-BAGNOLET.FR

MAÏA BAROUH & CASSIDY SACRÉ





66
99

Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

Le mardi 21 septembre dernier, notre ville s'est réveillée endeuillée. Il s'appelait El-Hadji Ibrahima Kandji, ses amis l'appelaient Ibrahima, il avait 16 ans, il a perdu la vie aux Lilas parce qu'il était Bagnoletais. Au dire de toutes et tous, il était un jeune homme qui aimait la vie, elle lui a été retirée dans de terribles conditions.

À sa mère, à son jeune frère, à sa famille et à ses ami.e.s, je présente à nouveau, ici, toutes nos condoléances. Je sais que par la voix de la Ville, ce sont tous les Bagnoletaises et les Bagnoletais qui expriment leur affection et leur solidarité.

La disparition d'Ibrahima matérialise, comme nous l'a si justement rappelé son oncle à l'occasion de la marche blanche hommage que la famille a souhaitée, la faillite de notre société. Plus précisément encore, la faillite du monde des adultes qui aurait dû savoir protéger la jeunesse de la violence qui s'immisce toujours plus dans notre société. Trop nombreux ont été les drames à se multiplier. Avec le décès d'Ibrahima, la France a perdu un de ses enfants.

Avec mon collègue Lionel Benharous, Maire des Lilas, nous avons d'abord considéré que la place de nos Villes respectives était, loin de l'agitation médiatique, aux côtés de la famille du défunt.

Après la marche blanche organisée en lien permanent avec les représentants de la famille, nous avons convoqué une réunion exceptionnelle, restreinte et conjointe du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. Nous avons pu redire que nos Villes se mobiliseraient autant qu'il le faudrait pour que plus jamais nous n'ayons à pleurer un de nos enfants. Nous avons aussi pu redire combien nos Villes sont aujourd'hui démunies face à cette montée de la violence chez les adolescents et dépourvues des moyens véritablement nécessaires pour qu'enfin les choses changent.

C'est précisément la raison pour laquelle nous nous sommes ensemble adressés au plus haut niveau de l'État pour renouveler une nouvelle fois notre demande de voir l'État à nos côtés. Les défis sont devant nous, les habitant.e.s de nos villes ont droit de bénéficier de politiques publiques engagées à leur service, les jeunes de nos territoires doivent pouvoir trouver la confiance et la reconnaissance dont ils ont besoin pour pleinement s'épanouir. L'État, par ses services publics, notamment la Police, la Justice et l'Éducation nationale, doit être au rendez-vous avec de véritables moyens.

Chères Bagnoletaises, chers Bagnoletais, soyez assuré que notre Ville restera, dans le temps, mobilisée et déploiera les moyens dont elle dispose pour que jamais un tel drame ne se reproduise.

Fidèlement,

Tony Di Martino

Maire de Bagnolet



Sommaire

04 | 📷

L'instant Bajo

08 | 📖

Actualités

- **Petite enfance** : Une crèche à La Noue
- **PRU** : Bienvenue dans la résidence Franklin
- **Conseils de quartier** : Manifestez-vous et engagez-vous !
- **Transition écologique** : Les Bagnoletais invités à s'exprimer

10 | 📖

Dossier

**ATTRACTIVITÉ :
DÉFI RELEVÉ**

18 | 🌳

Cadre de vie et Propreté

20 | 📣

Évènement

Octobre rose : Toutes et tous mobilisés

26 | 📅

À vos agendas

28 | 📄

Tribunes

30 | 🗣️

Gens d'ici

31 | ⓘ

Infos pratiques



FORUM DES ASSOCIATIONS. L'évènement s'est déroulé dans une ambiance festive et bon enfant au parc Audin.



PLUS JAMAIS ÇA. Des centaines de personnes ont participé à la marche blanche en mémoire du jeune Ibrahim.



VÉLO. Soirée-débat organisée lors de la Semaine de la mobilité avec la projection en plein-air du film *Why we cycle* au parc Audin.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. Visites guidées pour voir Bagnolet autrement et découvrir les coulisses de la création.



FESTIVAL SAMOVAR. The Gothic Clowns ont ravi le cœur du jury.



FESTIVAL DU SAMOVAR. Le jeune public a répondu présent à l'invitation de Victor Hussenot de créer une grande fresque.



LE CLIN D'ŒIL DE LILY



© Lily - créatrice bagnolaise.



LE SUJET DU MOIS

Cancer du sein : Tous mobilisés, toutes dépistées

Les femmes font trop souvent passer la santé des autres avant la leur. C'est en effet ce que montre une récente étude¹. Les chiffres sont éloquentes : 3 femmes sur 4 négligent leur suivi médical. Une grande majorité d'entre elles ne se rend chez le médecin que lorsqu'elles ne peuvent plus faire autrement. Le suivi gynécologique est ainsi très irrégulier, comme le dépistage de certaines maladies dont le cancer. Or en repoussant le moment de consulter, elles mettent leur vie en danger. Pourtant, détecté précocement et grâce à une prise en charge anticipée, il peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Dans le cadre de ce mois dédié à la sensibilisation et de prévention du cancer du sein, la Ville poursuit son engagement en déployant localement une nouvelle fois cette année la campagne nationale «Octobre Rose». À ce titre, différents rendez-vous d'information, de sensibilisation et de prévention sont programmés tout au long du mois que nous détaillons plus loin dans ce numéro.

La municipalité a imaginé des actions simples, parfois décalées, pour soutenir la cause, et rappeler l'importance du dépistage précoce, pour inciter les femmes à se faire dépister et pour les accompagner à vaincre la peur du dépistage, et dans lesquelles tous les Bagnolais peuvent s'associer. Parce que réduire les inégalités de santé est une priorité à Bagnolet.

¹ Étude AXA Prévention - Elabe publiée le 27 septembre 2021.

NOUS ÉCRIRE

par mail :

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier à :

Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet



PORTES OUVERTES. Le CSC Toffoletti a présenté ses activités de l'année sur la dalle de La Noue.



TOUJOURS AU PARC AUDIN qui a accueilli une performance dansée dans le cadre des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis.

Petite enfance

Une crèche à La Noue

La nouvelle crèche, située dans les locaux flambants neufs du centre socioculturel Guy-Toffoletti, a ouvert ses portes. Celle-ci propose 35 places et met l'accent sur l'adaptation aux besoins de toutes les familles.



Qui, des parents ou des enfants, avaient le plus d'appréhension pour le premier jour d'accueil à la nouvelle crèche Guy-Toffoletti ? *« Sans aucun doute, c'était moi, plaisante la maman d'Inaya âgée de 9 mois. Ma fille est très sociable, très curieuse, et quand nous sommes parties au bout d'une petite heure, elle a bien montré qu'elle avait envie de rester jouer ! »*

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle crèche Guy-Toffoletti a ouvert ses portes le 27 septembre. Installée dans le même bâtiment que le centre socioculturel, elle propose 35 places pour les petits Bagnoletais, dont 10 berceaux pour les bébés (à partir de 10 semaines) et 25 places pour les « moyens-grands » (de 15 mois jusqu'à l'entrée à l'école). Un agrément de 15 berceaux supplémentaires est par ailleurs en projet pour la rentrée 2022-2023. La structure est gérée sous délégation de service public par l'association Crescendo, retenue par la Ville après l'examen de neuf offres concurrentes. La qualité du projet pédagogique, la mise en place d'un partenariat avec le centre social, l'ouverture de la crèche sur le quartier, ou encore un taux d'encadrement d'un agent pour quatre enfants ont fait la différence. *« L'association Crescendo déploie également une démarche de développement durable, avec des produits d'entretien 100% naturels, l'utilisation de couches écologiques et la recherche de fournisseurs bio et locaux pour les repas »,* précise la directrice, Anne-Sophie Masanaba.

Le jour de l'ouverture, Inaya et sa maman ont été accueillies par une auxiliaire de puériculture qui leur a fait visiter la structure, puis a recueilli les habitudes de vie de l'enfant. *« J'ai ressenti une attention sincère aux besoins de ma fille, la volonté de s'adapter à son rythme. C'est très rassurant »,* raconte la maman. *« Le projet met l'accent sur l'adaptation à la diversité des familles »,* confirme la directrice. L'association gestionnaire, Crescendo, bénéficie notamment de l'expertise du Groupe SOS auquel elle appartient, pour l'accueil d'enfants en situation de handicap. *« Tous les professionnels ont été formés et en cas de besoin, nous pouvons aussi faire appel à une équipe mobile pluridisciplinaire, spécialisée dans le handicap »,* souligne Anne-Sophie Masanaba. Ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi, 47 semaines par an, la crèche Guy-Toffoletti propose principalement un accueil régulier. Mais quelques places sont réservées pour de l'accueil occasionnel, là encore dans une volonté de soutenir toutes les familles, quelle que soit leur situation. *« Par exemple, les parents qui suivent une formation, doivent se rendre à un entretien d'embauche ou ont rendez-vous au centre social pour une aide administrative, pourront nous confier leurs enfants pendant ce temps »,* explique la directrice. De quoi garantir l'égal accès de toutes les familles bagnoletaises, même les plus fragilisées, aux structures d'accueil des jeunes enfants, une préoccupation permanente de la Ville dans la mise en œuvre de sa politique petite enfance.

PRU

Bienvenue dans la résidence Franklin

Les premiers locataires sont entrés en avril dernier dans l'immeuble aujourd'hui occupé à quasi 100%. L'occasion de fêter officiellement leur emménagement et inaugurer la nouvelle résidence Franklin, située rue Helvétius.

L'OPH de Bagnole, la Ville et les partenaires du projet - l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), la Banque des Territoires, Action Logement - avaient donné rendez-vous aux 63 locataires de la nouvelle résidence Franklin ce 17 septembre. Après le traditionnel coupé de ruban, l'inauguration s'est déroulée dans une ambiance plus festive et s'est prolongée jusqu'en début de soirée.

Le nouvel immeuble blanc nacré comprend 63 nouveaux logements, assortis de 67 places de stationnement disponibles, de nombreux aménagements paysagers et terrasses végétalisées. Les locataires pourront également profiter en bas de chez eux des trois commerces (boulangerie, laverie et boucherie) qui vont ouvrir en rez-de-chaussée de l'immeuble dans quelques semaines, comme les habitants du quartier.

Cette opération clôt le programme de reconstitution de plusieurs immeubles démolis (230 logements au total rue Petit et Grand Helvétius et rue Daumier), propriété de l'OPH de Bagnole, dans le cadre du PRU (Programme de renouvellement urbain). Un programme, démarré en 2004, visant à améliorer durablement le cadre de vie des habitants du quartier avec la reconstitution d'une offre de logements plus diversifiée et plus qualitative, la réhabilitation et la résidentialisation de 670 logements. Quatre des familles dont les logements avaient été démolies ont pu être relogées définitivement au sein de la résidence Franklin.



Pascal et Laurence, nouveaux locataires

« On vient tout juste d'emménager dans la résidence Franklin au cœur des Malassis. Quand l'OPH de Bagnole nous a proposé cet appartement, nous n'avons pas hésité une seule seconde à déménager ! Parfois on sent encore la peinture fraîche, mais ça nous change de l'ancien appartement qu'on avait plus bas dans la rue Lénine. Le petit "plus" qu'on aime vraiment ici, c'est la terrasse. Avec Loulou, notre chat, on adore se dorer au soleil et aussi profiter de cette belle vue, pour regarder le feu d'artifice. Et puis on peut dire qu'on s'entend vraiment bien avec nos nouveaux voisins. D'ailleurs on va bientôt organiser une fête avec eux. Et puis il y a vraiment tout ce qu'il faut autour, on est très proche des commerces et prochainement plusieurs nouveaux commerçants vont arriver ! Je peux vous dire qu'on n'est pas prêt de le lâcher cet appartement. »

En bref

ENQUÊTE CADRE DE VIE.

Vous habitez les quartiers des Malassis ou de La Noue ? Espaces extérieurs, propreté, circulation, transports...

Est Ensemble vous invite à donner votre avis jusqu'au 15 novembre ! Des enquêteurs viendront à votre rencontre dans la rue pour recueillir vos suggestions et vos idées pour améliorer votre cadre de vie. Si vous ne les croisez pas, des questionnaires dans les équipements publics de proximité ont été déposés, un questionnaire en ligne est également disponible à cette adresse : est-ensemble.fr/grandeenquete2021.

Et après ? En 2022, des ateliers seront organisés près de chez vous pour travailler ensemble à trouver des réponses aux souhaits que vous aurez formulés.

DONNEZ
VOTRE AVIS SUR
VOTRE QUARTIER !

Espaces extérieurs
Propreté
Circulation
Transports



GALLIENI. Une nouvelle étape de la concertation sur le secteur Porte de Bagnole - Pôle Gallieni menée par Est Ensemble, les Villes de Paris et de Bagnole, a démarré le 28 septembre. Les habitants et usagers ont été invités à participer aux discussions concernant les divers aménagements en projet et à exprimer leurs besoins et envies sur les futurs services, activités, équipements et espaces publics possibles sur le site. Un questionnaire en ligne est également accessible et ouvert à vos contributions jusqu'au 22 octobre 2021 à cette adresse : portedebagnole-gallieni.fr.

Parole de
Émilie Trigo



**4^{ème} adjointe au Maire
chargée de la Tranquillité publique,
du CLSPD et de la Démocratie locale,
Conseillère territoriale Est Ensemble**

Enfin !

Après de longs mois d'interruption et une session de conseils de quartier en visioconférence en fin d'année 2020, les conseils de quartier ont enfin tous pu se réunir en présentiel !

La prochaine étape est donc celle de pouvoir associer les habitantes et les habitants qui le souhaitent à la réécriture de la Charte des conseils de quartier. Celle-ci permettra d'aborder toutes les modalités d'organisation matérielle des conseils de quartier : élaboration des ordres du jour, périodicité, durée, animation.

À ce titre, devront aussi être étudiées les modalités de désignation des référentes et référents de ces conseils de quartier : tirage au sort parmi les volontaires, tirage au sort sur les listes électorales, représentation des jeunes habitants de Bagnolet (16-25 ans), représentation des associations présentes sur les quartiers... autant d'idées, non exhaustives, que nous pourrons étudier ensemble le samedi 20 novembre prochain.

À terme, l'idée est bien de rendre accessibles au plus grand nombre d'habitantes et habitants de notre ville ces conseils de quartiers, de fluidifier la circulation des informations entre la municipalité et les citoyen.ne.s et d'aborder les thématiques qui tiennent à cœur aux habitant.es des différents quartiers.

Passée cette matinée de travail collectif, nous devrions être en capacité de présenter une nouvelle charte des conseils de quartiers qui encadrera la tenue de ceux-ci jusqu'en 2026 !

Conseils de quartier

Manifestez-vous et engagez-vous !

Après 6 ans de fonctionnement et plus de 100 réunions plénières, les conseils de quartier ont pleinement contribué à améliorer la démocratie participative. Pour renforcer leur rôle, la municipalité souhaite leur donner un nouveau souffle.



Espace d'expression démocratique et d'interpellation des pouvoirs publics, les conseils de quartier jouent un rôle central dans la vie de la cité. Ils apportent des contributions concrètes au service de l'intérêt général sur les projets qui les concernent sur de nombreux domaines (aménagement urbain...) et participent ainsi aux décisions structurantes de la Ville.

Après des mois d'interruption, et malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, une première session en visioconférence a permis d'expérimenter une expression de la démocratie participative sous une nouvelle forme. Des personnes jusque-là très éloignées de cette démarche ont ainsi pu participer aux discussions. Et, avec le retour en présentiel, depuis le 15 septembre dernier, le succès des conseils de quartier se confirme.

Aussi pour donner envie aux Bagnoletais de s'y réinvestir ou de s'y investir, le mode de fonctionnement et d'organisation des conseils de quartier va être questionné afin de renforcer une participation active et dans la perspective du renouvellement de la composition de ses membres représentants. De nouveaux habitants souhaitant s'investir dans ces conseils de quartier sont appelés à se manifester lors des réunions en présentiel et à s'inscrire pour participer à une première journée de travail sur le sujet le samedi 20 novembre.

**>> Plus d'information auprès du service Démocratie participative :
01 49 93 60 23 ; conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr.**

Késako ? Les conseils de quartier sont un lieu d'expression démocratique offrant aux habitants la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Ils peuvent soumettre aux instances municipales les projets qu'ils élaborent. Ces dernières les étudient alors techniquement et financièrement, en partenariat avec les représentants des conseils de quartier et délibèrent de manière publique.

Les conseils de quartier ont également un rôle de suivi des projets et de contrôle des engagements pris par les pouvoirs publics.

Transition écologique

Les Bagnoletais invités à s'exprimer

Cent habitants de l'intercommunalité d'Est Ensemble - et parmi eux six Bagnoletais - vont, jusqu'en janvier, réfléchir à des solutions pour construire un territoire plus durable et équitable.



Après Grenoble, Nancy, Nantes et la région Occitanie, Est Ensemble lance sa convention citoyenne locale pour le climat. Une première en Île-de-France ! Le territoire, qui compte 440 000 habitants, le plus dense de la Région après Paris, est confronté à d'importantes inégalités sociales et environnementales avec 29% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, 32% des foyers en situation de précarité énergétique et 6m² d'espace vert par habitant contre 12m² à l'échelle métropolitaine. Ces difficultés, les habitants les vivent au quotidien. C'est pourquoi, Est Ensemble a fait le choix d'une démarche inclusive. Ainsi, cent citoyens de l'intercommunalité ont été tirés au sort pour participer à cette convention locale pour le climat. Partie prenante, les habitants sont les plus à même de faire émerger des suggestions innovantes en corrélation avec leurs attentes. Ces derniers seront ainsi amenés, dans le cadre d'ateliers de travail, à réfléchir et trouver des solutions pour créer de nouveaux espaces verts, réduire les îlots de chaleur ou encore produire localement de la nourriture.

Des propositions citoyennes soumises au vote du conseil territorial

La finalité de la démarche est que ces échanges citoyens soient suivis d'une action publique. Pour ce faire Est Ensemble a fait appel à Missions Publiques, commission nationale du débat public, qui veille à la neutralité et l'indépendance des débats et garantit que les propositions des participants seront soumises au vote du conseil

territorial. Avec la mise en place de cette convention dont la première session s'est déroulée mi-septembre, l'intercommunalité, en adoptant ce modèle participatif, confirme qu'elle place les enjeux écologiques au cœur des préoccupations.



Yaroslav Barkovskiy, Bagnoletais tiré au sort

« Je trouve intéressant de pouvoir faire entendre ma voix, contribuer aux décisions relatives au climat, un sujet qui nous concerne tous. En septembre, on nous a présenté le projet et le procédé consistant en l'échange d'idées dans l'intérêt général. Nous sommes répartis en différents groupes afin de faciliter les débats et permettre à chacun de prendre la parole. Parmi les personnes sollicitées, il ressort une grande diversité des profils. C'est intéressant car selon le milieu, l'expérience et l'environnement social de chacun, remontent des propositions diverses avec une vraie richesse de points de vue. J'attends de cette convention que nos propositions soient entendues, que les solutions envisagées soient débattues au sein du conseil territorial. Et, pourquoi pas, à un échelon supérieur - régional - de sorte que des actions puissent être menées de façon pérenne sur un territoire plus vaste ».

19°C



INDIAN RESTAURANT
TEL: 09 54 20 06 34
www.restaurantindien.com

GUINOT
INSTITUT DE BEAUTÉ

laforet

G. Guard
CHARCUTERIE
VIANDE 1er CHOIX

LIVRAISON
TEL: 09 54 20 06 34
Restaurant Indien

L'ESSENTIEL
Cuisine de France





ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Depuis plusieurs années la Ville prend soin d'accompagner l'installation et le développement de nouveaux commerces afin de revitaliser notamment le centre-ville. De nouvelles mesures ont été, et vont être, mises en place par la municipalité, qui poursuit et renforce ainsi son action pour attirer des commerçants aux profils variés.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et le quotidien de tous les Bagnoletais avec une offre de proximité, plus large et de qualité.

Ils ont choisi Bagnolet

De nouveaux commerces ont récemment ouvert leur porte pour proposer aux Bagnoletais une nouvelle offre. Rencontre avec ceux qui ont fait le choix de s'installer dans notre ville.



Les Mordus de la Viande donne rendez-vous aux amateurs au 38, avenue Gambetta.



C'est en face de la station de métro Gallieni que Stéphane Moa a décidé de lancer sa troisième boulangerie artisanale en région parisienne : « Je me suis promené dans Bagnolet et j'ai eu un véritable coup de cœur. Je me suis dit que cette ville avait un véritable potentiel. » Quelques mois plus tard, Stéphane Moa ouvre sa boulangerie sur l'avenue du Général-de-Gaulle. « Je souhaite offrir aux habitants du pain, des pâtisseries et viennoiseries de qualité et à des prix accessibles. Tous les produits de ma boulangerie sont confectionnés ici. Et si vous cherchez un gâteau à déguster pour votre goûter, c'est la tartelette craquante chocolat noix de pécan que je vous conseille, un véritable délice pour les amateurs de chocolat ! » nous confie-t-il, tout sourire, derrière le comptoir. Il y a déjà des habitués, à l'instar de Marie, qui vient chercher son pain bio complet presque tous les jours : « C'est super d'avoir cette nouvelle boulangerie à deux pas de chez moi. En plus, le pain est vraiment excellent ! ».

D'autres commerçants ont également franchi le pas comme Ayoub Daf qui vient récemment d'ouvrir sa boucherie avenue Gambetta : « J'ai grandi en Seine-Saint-Denis, Bagnolet était pour moi une évidence lorsque j'ai entendu parler d'une opportunité de louer un local, ici, au cœur de la ville. J'ai donc saisi cette chance pour créer Les Mordus de Viande. » L'enseigne a déjà séduit de nombreux Bagnoletais et bien au-delà : « Nos clients viennent d'un peu partout de Montreuil, des Lilas ou encore de Paris. » Sur l'étal le choix ne manque pas avec

notamment de la viande bio et des produits labellisés Label Rouge. « Pour ceux qui n'aiment pas trop cuisiner ou qui n'ont pas le temps, nous proposons des préparations bouchères, un vrai régal pour les amateurs de bonne viande » souligne Ayoub Daf.

Dans un tout autre registre, la maison de design graphique La Martiennerie s'est installée à La Dhuys, il y a quelques mois, avenue Pasteur. Un lieu atypique où Richard, le fondateur, propose des impressions artistiques et des objets en papiers découpés. « Dernièrement, j'ai accompagné l'association "Sur le motif" pour l'affiche de l'exposition "Nos Cabanes" qui va avoir lieu au Château-de-l'Étang. J'ai vu des clients particuliers qui me demandent de créer des cartes de visites artistiques ».

D'autres commerces vont prochainement ouvrir leur porte comme La Vie Claire, spécialisée dans la vente de produits biologiques, en lieu et place de l'enseigne Bio c' Bon qui a fait faillite à proximité de la place Salvador-Allende. Aux Malassis le rez-de-chaussée de la résidence Franklin, rue Helvétius, accueillera dans quelques semaines trois commerces : une boulangerie, une laverie puis une boucherie. Aux Coutures, six nouveaux commerces verront le jour d'ici 2024 dans le cadre du plan de réhabilitation de l'habitat et de l'aménagement urbain du quartier.

Il y a fort à parier que, d'ici là, d'autres commerçants feront le choix de Bagnolet !

Parole de Gyöngyi Biro



6^e adjointe au Maire chargée de l'Économie sociale, solidaire et circulaire, du Commerce et de l'Artisanat

Les commerçants et les artisans, à Bagnolet comme ailleurs, ont souffert depuis un an et demi de la crise sanitaire. La pandémie et le confinement ont montré à quel point les commerces de proximité sont un élément essentiel de notre cadre de vie. La municipalité accorde donc une grande attention à l'évolution du tissu commercial.

À titre d'exemple, la municipalité a établi des partenariats avec des restaurateurs de proximité afin de permettre la restauration des agents de la ville. Une charte des terrasses a été proposée aux restaurants leur permettant de s'inscrire dans une démarche de bonne occupation de l'espace public et de bonne entente avec leur voisinage. Une convention avec la Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis qui prévoit des actions concrètes sera signée prochainement.

Parallèlement à ces mesures, la Ville s'est également dotée d'outils d'action concrète pour mieux accompagner l'installation et le développement de nouveaux commerces à Bagnolet.

Si nous laissons faire le marché, la diversité de nos commerces se réduirait. Nous souhaitons au contraire la préserver pour répondre aux besoins des habitants. Une taxe sur les friches commerciales incitera les propriétaires à remettre leurs biens dans le circuit ; la création d'un droit de préemption des fonds de commerces favorisera cette diversité en centre-ville ; la bourse des locaux commerciaux est encore un autre moyen de notre action en faveur du commerce de proximité.

Ma délégation concerne également l'Économie sociale et solidaire (ESS), secteur économique en plein essor qui correspond à une nouvelle manière de concevoir l'entreprise, plus participative, plus sociale et plus investie sur les questions environnementales. Pour accompagner ces initiatives, nous avons rejoint le réseau des collectivités territoriales pour l'ESS (RTES) afin de soutenir les porteurs de projets. Lors du mois de l'ESS, organisé en novembre, nous espérons montrer ce qu'elle apporte à notre société en pleine transition.



La Moe Pâtisserie a pris ses quartiers au 33, avenue du Général-de-Gaulle.



La Martinerie s'est installée au 183, avenue Pasteur.

Des commerces en nombre et variés

Bourse des locaux, droit de préemption sur les locaux commerciaux, taxe sur les friches commerciales, partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat... la Ville s'appuie sur plusieurs leviers pour enrichir le tissu commercial et ainsi proposer aux habitants une plus large palette de commerces.



Comme dans de nombreuses villes moyennes, le besoin d'un retour au commerce de proximité se fait sentir à Bagnole. Et pas seulement en centre-ville. Alors que les *fast-food* et les agences immobilières ont tendance à monopoliser le marché, la Ville a mis en place quelques outils pour tenter de préserver la diversité du tissu commercial.

Son premier levier, historique, c'est la bourse des locaux, qui permet d'opérer des arbitrages en faveur des commerces de proximité. Les locaux commerciaux, proposés par l'OPH de Bagnole (qui en possède quelques-uns au pied des immeubles), sont mis en regard des demandes de commerçants, centralisées par la Ville. Ces projets doivent être, ensuite, validés par la bourse des locaux. Depuis octobre 2020, après une période de disette due à la crise du Covid-19, sept nouveaux locaux ont pu ainsi être attribués, notamment dans le quartier des Malassis, où s'installeront prochainement une supérette, une boulangerie, une laverie et une boucherie.

Le nombre de locaux proposés dans le cadre de cette bourse demeurant par ailleurs limité, la Ville envisage de s'ouvrir à d'autres partenaires, mais cela prend du temps. En attendant, elle a pris d'autres mesures. En janvier 2022, sera instaurée une taxe sur les friches commerciales. L'objectif premier n'est pas de gonfler la manne publique mais d'inciter les propriétaires à remettre leurs locaux vacants depuis plus de deux ans sur le marché. Une manière de

dynamiser encore un centre-ville dont l'attractivité a été renforcée par la création de la ZAC Benoît-Hure en 2019.

Au premier semestre 2022, devrait également être mis en place un droit de préemption commercial, permettant à la Ville d'acheter un fonds de commerce ou un bail commercial. La Ville pourra ainsi choisir l'activité qu'elle souhaite installer dans le local en revendant le fonds de commerce ou le bail commercial au porteur de projet qu'elle jugera le plus utile au quartier. Toujours dans l'optique de lutter contre la mono (ou bi) activité. La procédure administrative est en cours. Lorsque la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et de l'industrie auront rendu leur avis (consultatif), le texte devra être adopté par le Conseil municipal, puis validé par le Préfet.

La Ville a l'intention, enfin, de participer à la foncière des rez-de-chaussée d'activités - que se prépare à créer Est Ensemble afin de pouvoir acheter des locaux, les rénover, les exploiter ou les revendre. Cette foncière sera un outil au service des Villes d'Est Ensemble pour acheter, remettre en état le cas échéant et gérer les locaux commerciaux de son patrimoine. La foncière mutualisée permettra d'agir directement sur les locaux commerciaux. Elle a pour but de s'autofinancer, les loyers et reventes permettant d'alimenter les investissements. Une manière, là encore, de remettre sur le marché des locaux vacants, afin de pouvoir répondre, au cas par cas, aux besoins des quartiers.

Les commerçants se mettent à l'heure du digital

Depuis la crise sanitaire, la digitalisation est devenue un enjeu central pour les commerçants et un incontournable pour maintenir et prolonger leur activité sur la toile.



La crise liée à la Covid-19, les périodes de confinement puis le cortège de règles sanitaires imposées, ont eu un fort impact sur l'activité commerciale. Elle a en effet, largement contribué à faire bouger les lignes et a poussé les commerçants à repenser leur relation client, à imaginer et à organiser d'autres circuits de distribution. Le «click and collect» s'est ainsi considérablement développé et leur a permis de continuer à proposer à leurs clients leurs produits et services à distance. Ces derniers, notamment les plus petits commerces, peu habitués à ce nouvel univers digital ni vraiment préparés ont dû ouvrir à la hâte des sites de vente en ligne.

Aussi pour accompagner au mieux les commerçants et artisans dans leur transformation digitale et à développer leur projet de boutique en ligne, la Ville et Est Ensemble s'associent pour leur proposer une formation dédiée. Un premier atelier test et commun à différentes villes de l'établissement public territorial est organisé le 14 novembre prochain à 14 heures, avec au programme des modules pour mieux appréhender les outils sur Internet et les réseaux sociaux et des échanges sur les bonnes pratiques commerciales pour fidéliser ses clients et en attirer de nouveaux. Trois commerçants ou artisans bagnoletais pourront y participer.

>> Plus d'infos sur cette formation dédiée auprès du service attractivité du territoire de la Ville : pierre.tenaud@ville-bagnolet.fr.



Ihsen Ounissi,
conseiller
municipal chargé
de la Ville
numérique
et de l'Attractivité
du territoire

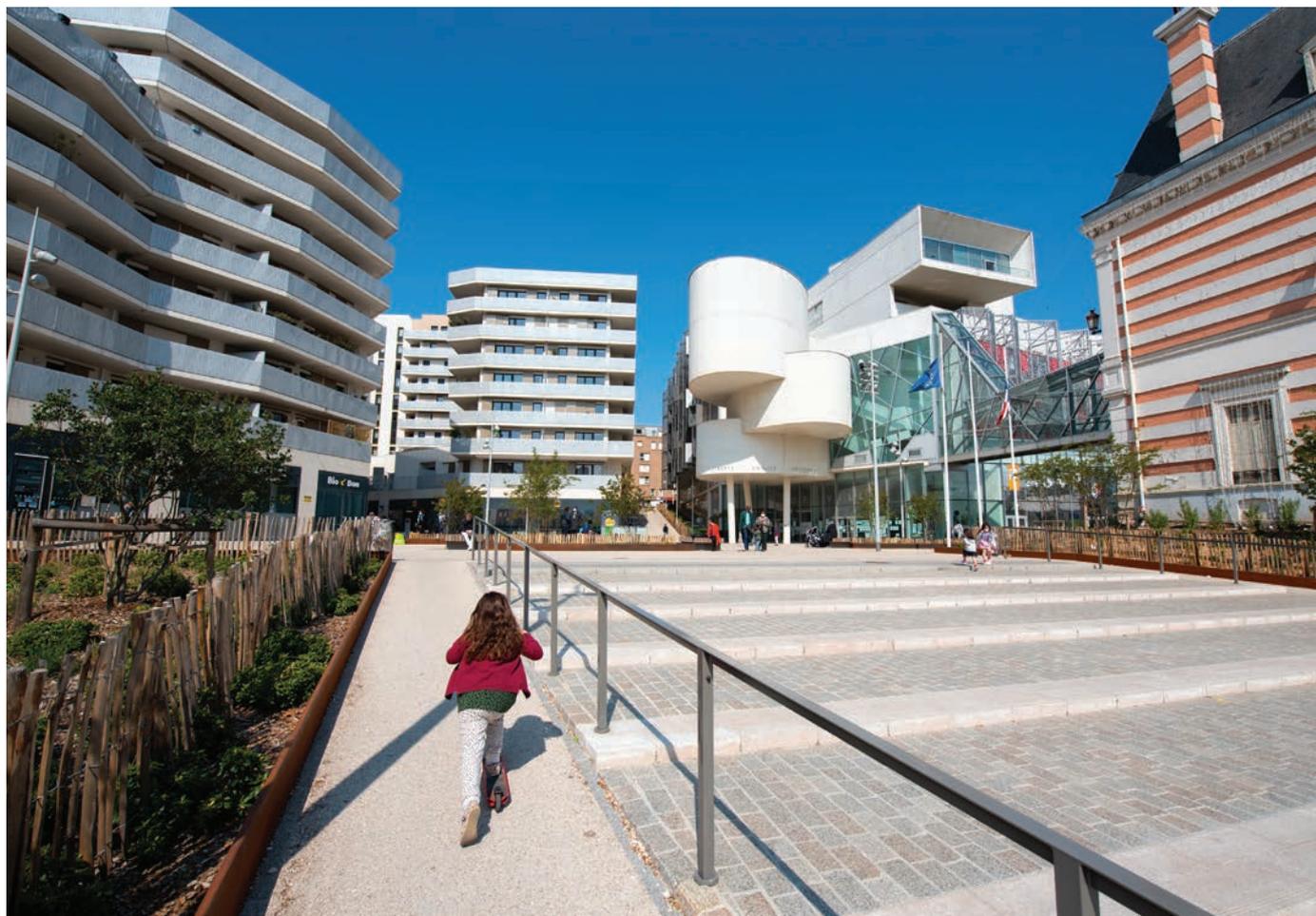
«La digitalisation des entreprises et les nouvelles méthodes de consommation bouleversent nos modes de vie et nos habitudes. Le secteur du commerce est particulièrement impacté et pousse les commerçants bagnoletais à opérer des changements de leur modèle d'entreprise afin d'assurer leur pérennité et croissance. Aujourd'hui 61% des Français consomment des produits achetés sur Internet¹ via un site de type e-commerce qui permet pour un commerçant une augmentation moyenne de 14% de son chiffre d'affaires². En d'autres termes, ne pas être présent sur Internet ni sur les réseaux sociaux ou encore ne pas disposer de stratégie de distribution en ligne revient à se couper d'une part importante de ses clients potentiels. Être présent sur Internet peut être similaire à l'ouverture d'une seconde boutique avec ses spécificités. Dans tous les cas, la formation et l'accompagnement des professionnels est essentiel et reste l'une des priorités. D'une part pour permettre l'évolution du degré de maturité numérique de nos commerçants. Mais aussi pour améliorer la maîtrise et la connaissance des outils digitaux à leur service. Un véritable accompagnement pour se lancer à l'assaut du commerce digital devrait permettre à nos professionnels d'aborder cette question avec confiance. L'adoption d'un véritable parcours numérique n'est plus un luxe. C'est une nécessité.»

1. D'après l'Observatoire des Usages Internet de Médiamétrie au 1^{er} trimestre 2020.

2. « Profil du e-commerçant spécial TPE-PME » Oxatis/Fevad/Kedge Business School, janvier 2020.

ZAC Benoît-Hure : que batte le cœur de ville

Le cœur de ville offre un nouveau visage, plus moderne, dynamique et vivant. Le projet finalisé, aménagé par les Bagnoletais est le reflet des évolutions souhaitées par la Ville et ses habitants.



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, les étudiants ont pris possession des logements qui leur étaient destinés et dès la mi-décembre, les premiers commerces attendaient d'ouvrir leurs portes. Le nouveau visage du cœur de Bagnolet prenait forme. Au terme de deux années de concertation, la Ville a fait évoluer son projet initial afin que la part du logement social soit augmentée et que la mixité des usages (logement, hôtel, résidence étudiante et commerces) soit conservée.

Pour accompagner cette nouvelle offre en centre-ville, il s'agissait aussi de faire preuve d'innovation en proposant une offre commerciale redynamisée et en embauchant des Bagnoletais. Depuis l'hiver 2019, le centre-ville historique a donc gagné en convivialité et en animation. Consciente des désagréments liés aux travaux démarrés en 2016, la Ville a mis en place une aide spécifique avec la création d'un fonds d'indemnisation pour compenser les pertes de chiffre d'affaires liées

au chantier, afin que les commerçants à proximité soient dédommagés. La Ville n'a jamais cessé de se mobiliser pour soutenir les commerces de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Benoît-Hure et aussi trouver des solutions aux problématiques qui se sont présentées pour préserver au mieux le cadre de vie.

Dans les prochaines semaines, deux locaux vides de la ZAC vont voir s'installer de nouvelles activités. *La Vie Claire* (chaîne de magasin Bio) va prendre ses quartiers dans le local siglé *Bio C' Bon* qui avait signé un bail et commencé à faire les aménagements mais a fait faillite. *La Vie Claire* a racheté le droit de bail et ouvrira, après travaux, le 14 octobre prochain. Un cabinet d'analyses médicales prendra aussi ses quartiers d'automne dans le local situé à côté de l'opticien d'ici le mois de novembre 2021. Quant au devenir de l'ancienne mairie, si sa restauration et la remise en service de la salle des mariages ont été actées, rien n'est tranché s'agissant de l'usage du rez-de-chaussée.



La place Salvador-Allende s'anime tous les jeudis et dimanches avec son marché.



Deux locaux vides de la ZAC vont voir s'installer de nouvelles activités avec le magasin d'alimentation La Vie Claire et un cabinet d'analyses médicales.



Derniers coups de balai



Direction rues des Noyers, d'Alembert et Huguette-Heitzmann pour un grand nettoyage.



Les agents des espaces verts en pleine taille rues Jean-Jaurès et Parmentier.



Passage de la balayeuse rue de Noisy-Le-Sec.



Les agents de la propreté peaufinent leur travail à la souffleuse rue de Noisy-Le-Sec.



Intervention conjointe avec les équipes d'Est Ensemble rues Pasteur et Parmentier.

World CleanUp Day : Bravo à tous !



Les jeunes du centre socioculturel des Coutures ainsi que les familles s'engagent à rendre plus propre leur quartier.



Les élèves de Paul-Langevin se mobilisent pour nettoyer les abords de leur école.



L'AJDB collecte sacs de débris et déchets d'envol sur la couverture de l'A3.



Les agents municipaux volontaires pour un clean-up en bas des Mercuriales.



Les jeunes incitent leurs parents à participer à l'action organisée par l'association Les Petits Colibris.



Octobre rose

Toutes et tous mobilisés

Acteurs associatifs et culturels, résidents de la Butte aux Pinsons, agents municipaux du CMS, des centres socioculturels... tous se mobilisent sous différentes formes pour soutenir la lutte contre le cancer du sein pendant tout le mois d'octobre.



La section aquagym de l'ASGB nous offre un ballet aérien de noeuds roses.

La Ville s'engage depuis 2018 en relayant localement la campagne nationale de sensibilisation et de prévention du cancer du sein «Octobre Rose».

Cette année, l'Hôtel de ville sera une nouvelle fois symboliquement illuminé en rose tous les soirs et différents temps forts ont d'ores et déjà été programmés jusqu'au 31 octobre.

Le théâtre des Malassis a été le premier à démarrer les festivités en accueillant, le 5 octobre, le spectacle de Caroline Le Flour «La Chauve SouriT», suivi d'un temps d'échange avec le public. *Un one woman show* où l'artiste raconte son combat contre la maladie de façon décalée et humoristique – «*Mon cancer va vous faire mourir de rire*» peut-on lire sur l'affiche de son spectacle – parce que précisément cela n'arrive pas qu'aux autres.

Engagée dès la première édition, l'Association sportive et gymnique de Bagnole (ASGB) répond à nouveau présente et organise diverses animations dont un challenge sportif. Sa section escalade dédie une voie spécifique du mur de la salle du gymnase Georges-Politzer à la comptabilisation de «kilomètres verticaux». Les Bagnoletais petits et grands sont invités à relever le challenge qui consiste à escalader

le mur à l'aide d'une corde rose et à apposer un ruban rose au point culminant. À chaque mètre parcouru un don sera ainsi reversé à la Ligue contre le cancer. Pour celles et ceux qui veulent s'essayer pour la première fois à cette discipline, un baptême de grimpe sera proposé avec l'accompagnement des animateurs de l'association. L'ASGB leur donne rendez-vous les samedi 9 et 16 octobre de 10h30 à 12h30 et mardi 19 octobre de 19h à 20h30 au gymnase au 57, avenue de la République.

Comme chaque année, l'atelier couture de la Butte-aux-Pinsons, comme les mamans des centres de quartier, mettront leur savoir-faire au service de la cause en confectionnant les fameux rubans roses de l'opération qui seront ensuite distribués dans la ville.

Pour clore la campagne, vendredi 29 octobre le Comité départemental de la Ligue contre le cancer tiendra un stand au marché des Malassis afin d'informer et de sensibiliser le public sur le dépistage, la maladie ou encore sur la nutrition. Ces initiatives sont autant de moyens de soutenir la cause et surtout de rappeler une nouvelle fois l'importance du dépistage pour prévenir la maladie.



Laissez-vous tenter par un baptême de grimpe et relevez le challenge pour la bonne cause !



Parole de Grégoire De Lagasnerie



**13^e adjoint au Maire chargé de la Santé
et de la Lutte contre les inégalités de santé**

L'épidémie ralentit et il convient de remercier les agents de la Ville et notamment la direction de la santé pour leur implication sans faille. Le Centre Municipal de Santé Elsa Rustin (CMS), le service dentaire et les centres de PMI ont maintenu une activité forte en s'adaptant aux contraintes liées au Covid-19 pour permettre un accès aux soins pour tous. Les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens notamment) ont joué un rôle central pour faire bénéficier de tests et de la vaccination contre le Covid-19 à des milliers de Bagnoletais. Les ASVP, les personnels des centres socio-culturels ont aussi pleinement participé au succès des actions de vaccination à la Noue, aux Malassis et à la Capsulerie.

La lutte contre les inégalités de santé est une priorité. Celle-ci se traduira pour l'année à venir par la mise en œuvre de la mutuelle communale permettant à chaque Bagnoletais.e d'avoir accès à une assurance santé de qualité à un prix négocié par la Ville. Par ailleurs, le CMS développera son offre de soins à la fois en médecine notamment gynécologique mais également en dentaire à des prix raisonnables afin d'assurer un meilleur accès aux soins pour tous.

La crise sanitaire actuelle a mis en avant l'importance de la prévention afin de réduire l'impact des pathologies. Dans un système de santé principalement porté sur les soins curatifs, la prévention doit être renforcée pour une meilleure prise en charge des soins.

Dans ce contexte, la lutte contre le cancer du sein se poursuit à Bagnole. En lien étroit avec les centres socioculturels, des actions de sensibilisation sont menées au cours de ce mois (visite d'un centre de mammographie, action de sensibilisation de la ligue contre le cancer...). D'autres actions de prévention seront menées notamment sur la qualité de l'air dans les logements, sur la promotion d'une alimentation équilibrée dès le plus jeune âge ou encore la prévention de l'infection liée au VIH et des infections sexuellement transmissibles.



Transition écologique

Lancement d'un plan ambitieux aux Coutures

Une première phase de commercialisation de 29 logements en accession à la propriété a démarré aux Coutures, qui poursuit sa transformation. Ce parcours s'adresse à tous les habitants désireux d'acquérir une résidence principale : locataires du parc social et privé, et personnes hébergées.

Aider les Bagnoletais à accéder à la propriété, dans un contexte de flambée des prix immobiliers sur l'ensemble des communes limitrophes de Paris : telle est l'ambition de la Ville. Immobilière 3F - en partenariat avec la Ville et Est Ensemble - est le premier opérateur à lancer en cette rentrée la commercialisation d'un programme d'accession sociale à la propriété dans le quartier des Coutures sur l'îlot Jules-Ferry, situé entre les rues Jules-Ferry et Étienne-Marcel.

Ce programme d'accession sociale à la propriété concerne 29 des 46 logements de l'îlot. Il s'inscrit dans un vaste plan de réhabilitation de l'habitat et de l'aménagement urbain du quartier, prévoyant la construction, d'ici fin 2024, de 109 appartements au total répartis sur 3 îlots, dont 64 en accession aidée et 45 logements sociaux, ainsi que de 6 locaux commerciaux, d'un square public et d'une crèche privée.



L'angle des rues Jules-Ferry et Étienne-Marcel aujourd'hui.. ▲

▼ ... et demain à l'horizon mi-2024.



Un projet de requalification urbaine

Un projet dont les prémises remontent à 2009, année où Bagnolet s'est associée à Montreuil au travers du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), pour répondre à un appel à candidature initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Objectif de l'opération pour les deux municipalités : mener à bien la requalification de leurs quartiers respectifs et mitoyens des Coutures et du Bas-Montreuil, en partenariat avec Est Ensemble.

Le PNRQAD est un dispositif financé par des subventions de l'ANRU et de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH). Il comprend deux volets : le premier touchant à la « résorption de l'habitat dégradé »

sur 29 immeubles prioritaires du secteur des Coutures, programmée initialement sur la période 2015-2020, mais prorogée jusqu'en août 2021. Le second volet concerne l'aménagement, incluant notamment la production d'une offre nouvelle de logements qui va démarrer. Le déficit de l'opération d'aménagement est subventionné par la Ville de Bagnolet et par Est Ensemble à hauteur de 50% chacun.

Pour les deux volets, un opérateur unique, la Soreqa, a été retenu, en septembre 2015. Cette société publique locale d'aménagement, à la demande de la Ville de Bagnolet et d'Est Ensemble, a sélectionné trois opérateurs sociaux : Immobilière 3F (I3F) pour l'îlot Ferry, Vilogia pour l'îlot Robespierre (rue Robespierre et Victor-Hugo) et l'OPH de Bagnolet pour l'îlot Étienne-Marcel / Vaillant-Hugo.



Ambiance depuis la rue Jules-Ferry.

« Green Square » : 29 appartements à la vente sur l'îlot Ferry

C'est le programme d'I3F dont la commercialisation est lancée en ce second semestre 2021. Surnommé « Green Square », il comprend 46 appartements, dont 29 en accession aidée et 17 logements sociaux, répartis sur quatre bâtiments et assortis de 40 places de stationnement. Situé à quelques minutes à pied de toutes les commodités, le projet sera doté d'un label environnemental Biodiversity/NF Habitat HQE, avec notamment d'excellentes performances acoustiques et thermiques. La résidence intégrera aussi une crèche privée de

30 berceaux, deux commerces et un square public de 300 mètres carrés. Grâce aux tarifs plafonnés et à une TVA réduite à 5,5%, les acquéreurs de ces logements pourront bénéficier d'un prix au mètre carré plafonné à 4906€. Soit 10 à 20% moins cher que celui du marché. Le T2 (9 à la vente) sera ainsi accessible à partir de 207 844€, le T3 (8 à la vente) à partir de 294 042€, le T4 (11 à la vente) à partir de 376 323€ et le T5 (1 à la vente) à partir de 457 756€. Il est également possible de profiter du Prêt à Taux Zéro (PTZ), sous conditions de ressources. Les nouveaux



Ambiance en coeur d'îlot et vue sur le square public.

propriétaires bénéficieront en sus de sécurisations en cas d'incidents de la vie (possibilité d'un rachat par le bailleur et d'un relogement dans le parc social).

Côté calendrier, le démarrage des travaux aura lieu au 1^{er} trimestre 2023, pour une livraison prévisionnelle prévue au second semestre 2024. Il est toutefois recommandé de prendre rapidement contact avec Immobilière 3F, le programme n'étant pas réservé qu'aux Bagnoletais, mais accessible à l'ensemble des habitants des communes d'Est Ensemble.



Deux autres programmes à venir

Il est prévu l'aménagement de deux autres îlots. Le projet Vilogia, qui comprend 35 logements (dont 20 en accession), devrait voir sa phase de commercialisation lancée au 3^{ème} trimestre 2021, pour un démarrage des travaux courant 2022 et une livraison prévisionnelle au 2^{ème} semestre 2024. Le chantier OPH, prévu pour une date ultérieure, proposera, enfin, 28 logements, dont 15 en accession aidée, et comptera un jardin partagé.

Programme « Green Square » : mode d'emploi

L'éligibilité au programme d'accession aidée à la propriété sur la résidence est subordonnée à deux conditions cumulatives :

- Ne pas dépasser un **plafond de ressources** calculé sur l'année N-2 (pour 2021, reprendre l'avis d'imposition de 2020 sur les revenus de 2019) :

Personne seule	-> 34 800€
2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage)	-> 52 009€
3 personnes ou 2 personnes + personne à charge ou jeune ménage	-> 68 177€
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	-> 81 800€
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	-> 96 849€
6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge	-> 108 980€
Par personne supplémentaire	-> 12 145€

- En faire sa **résidence principale**.

>> **Information et vente (I3F) : 01 75 90 98 18**
ou **3F-greensquare@mail.scorimmo.com**



Présentation du programme "Green Square" en réunion publique.



Les rendez-vous et événements mentionnés ci-dessous sont programmés sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des mesures mises en place. Par ailleurs, cette programmation n'est pas exhaustive.

Théâtre l'échangeur

La création sur mesure et au cas par K

Avec l'ouverture depuis plus d'un an d'un espace de jeu supplémentaire, le théâtre de L'Échangeur a ouvert un nouveau chapitre de sa riche histoire, avec à l'affiche, à partir du 13 octobre, une adaptation scénique du roman inachevé de Franz Kafka *Le Château*.



Malgré les confinements liés à la crise sanitaire, la Culture a continué de vivre à Bagnolet. Le Théâtre L'Échangeur, lieu de valeur et de partage culturel a ainsi profité de cet intermède pour réaliser des travaux dans les locaux de l'ancienne Lutherie Urbaine. Plutôt que de laisser partir ce patrimoine aux mains de promoteurs, Régis Hebette et son équipe ont décidé d'en faire un lieu de création, de rencontre autour de résidences, d'actions artistiques et de parcours culturels qui permettent aux Bagnoletais qui le souhaitent d'enrichir leurs connaissances et références artistiques. Un moyen efficace de continuer de soutenir la création à Bagnolet.

Espace d'accueil et salles différenciées se succèdent et offrent aux nombreux partenaires de L'Échangeur des salles de répétition, des lieux de vie et de culture pour les habitants, des ateliers accessibles à tous, afin de mettre en place des partenariats avec les acteurs locaux, et ainsi contribuer à la vitalité du quartier et de la Ville. Une fabrique artistique et culturelle porteuse d'espoir qui encourage la création et la diffusion, favorise l'accès à la culture pour tous publics sur l'ensemble du territoire en

s'appuyant sur une programmation culturelle de qualité.

À partir du mercredi 13 octobre, le théâtre L'Échangeur propose une nouvelle création, celle de la compagnie Public Chéri qui a créé le lieu. Une adaptation du «Château», le dernier roman inachevé de Franz Kafka (1922). L'auteur y raconte l'histoire d'un étranger qui arrive dans un village de montagne après un pénible voyage pour y satisfaire à une promesse d'embauche au Château. Mais dans ce village reculé où l'hospitalité n'est pas de mise, on ne peut séjourner sans autorisation. Déterminé à faire valoir son droit à cette promesse d'embauche, mais incapable de saisir la nature de l'absurde bureaucratique qu'il affronte, l'Arpenteur K se lance à la recherche de Klamm, le plus haut fonctionnaire du village. Le «Château» devient ainsi le lieu tragique de cette tentative.

Lieu d'échange, de création et de partage, le théâtre L'Échangeur permet à chacun de s'emparer de la culture comme un domaine d'expression à part entière et entièrement à part.

K ou le paradoxe de l'arpenteur. D'après Le Château de Franz Kafka. Adaptation et mise en scène : Régis Hebette.

Du mercredi 13 au samedi 23 octobre à 20h, le dimanche 17h (relâche mardi 19).

Dès 14 ans, durée estimée 2h15. Tarifs : 14 / 11 / 10 euros

>> Plus d'infos : Théâtre de l'Echnageur : 01.43.62.71.20 / www.lechangeur.org

Pour faciliter une plus grande accessibilité de tous à la Culture, le théâtre L'Échangeur a mis en place un pass valable toute la saison, qui pour 26 € (tarif Est Ensemble) offre un accès à toute la programmation (hors dates du festival Sonic Protest et Printemps de L'Échangeur) et un tarif réduit à la personne qui accompagne les porteurs du pass (11 €).



AU CINÉMA

13 octobre à 20h30

Avant-première de À la vie

Chantal Birman, sage-femme libérale et féministe, a consacré sa vie à défendre le droit des femmes. À presque 70 ans, elle continue de se rendre auprès de celles qui viennent d'accoucher pour leur prodiguer soins et conseils. Entre instants douloureux et joies intenses, ses visites offrent une photographie rare de ce moment délicat qu'est le retour à la maison.

Projection suivie d'une rencontre avec Aude Pépin et Chantal Birman en partenariat avec Périphérie, film accueilli dans le cadre de Cinéastes en résidence.

>> **Plus d'infos : Cin'Hoche - 01 83 74 56 80**



SORTIR

16 octobre à 20h30

Concert de Maia Barouh et Cassidy Sacrée au Théâtre des Malassis

Découvrez les chants ancestraux japonais et rap, électro et musique du monde, entre des impros de flûte et de la pop de Maia Barouh. Cassidy Sacré vous fera, lui, chantonner avec ses compositions qu'il a puisées dans les musiques populaires américaine.

Tarifs : 8,50€ Baignoletais, 5€ jeunes moins de 18 ans, 11€ tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants retraités), 14€ extérieur.

>> **Plus d'infos et réservation : 01 49 93 60 81 - culture@ville-bagnolet.fr**



Du 12 au 16 octobre à 20h30

Scarbo au Théâtre Le Colombier

La pièce de théâtre Scarbo questionne la place de la narration en danse contemporaine, son utilité, sa forme, son intégration, et en propose une version singulière qui est à la fois complètement abstraite et complètement concrète.

Concept et chorégraphie : Ioannis Mandafounis. Danse et chorégraphie : Manon Parent.

Tarifs : moins de 18 ans : 5 euros - Baignoletais : 8 euros

>> **Plus d'informations : 01 43 60 72 81 - reservation@lecolombier-langaja.com**

Du 19 au 23 octobre à 20h30

Le prince au Théâtre Le Colombier

Le Prince est le récit de vie personnel du jeune Arkadi Dolgorouki. Enfant illégitime, placé dans un pensionnat où il reçoit une éducation d'élite, il prend très tôt conscience de son statut de «bâtard» qui lui vaut d'être maltraité par ses camarades et enseignants. Librement inspiré de L'Adolescent de Dostoïevski. Adaptation, mise en scène et jeu : Simon Pitaqaj.

Tarifs : moins de 18 ans : 5 euros - Baignoletais : 8 euros

>> **Plus d'informations : Le Colombier - 01 43 60 72 81 - reservation@lecolombier-langaja.com**



Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société Civile et Républicains

À l'occasion du Conseil municipal du 30 septembre dernier, nous avons renouvelé le marché public de fourniture des denrées de la cuisine centrale de Bagnolet.

Loin d'être un simple acte administratif, cette procédure était l'occasion de marquer l'importance que nous accordons à la qualité et à la durabilité de l'alimentation sur notre territoire et à l'éducation à celle-ci.

Ce marché a d'abord permis d'intégrer les conclusions de la concertation menée en 2019-2020 avec les parents d'élèves mais aussi les seniors sur la qualité des produits, les sels, les sucres, les sauces, la diversité des menus ou encore la saisonnalité, afin d'assurer une montée en gamme. Il nous permet également, sur la question des légumes, d'élargir le spectre des produits alors que nous venons de lancer une option végétarienne quotidienne.

Dans le cadre du nouveau marché, la totalité des volailles, agneaux et porcs seront 100% Label rouge, 100% muscle et d'origine France, avec des races à viande de qualité comme la charolaise pour le bœuf.

La totalité des poissons seront issus de la pêche durable et 52% de la valeur des produits relèveront de l'alimentation durable avec 30% de produits provenant de moins de 150km de Bagnolet.

Des animations seront proposées chaque mois autour de la saisonnalité ou pour découvrir la cuisine du monde, chez les scolaires comme chez les seniors. Pour ces derniers, de nouveaux produits seront disponibles avec une montée en qualité sur les potages ou une offre de fromages AOP et AOC (Saint-Nectaire, Fourme d'Ambert, Munster, etc.).

L'ensemble des produits fournis sera sans OGM, sans huile de palme et les produits protéinés sans alimentation à base de farines ou graisses animales. Des diététiciens et un comité des menus garantiront l'équilibre et la diversité des menus proposés, respectant la saisonnalité des produits.

Enfin, l'intégralité des contenants en plastique sera supprimée au profit d'alternatives telles que la cellulose de bois. La promesse est tenue.

olivier.taravella@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

Feu vert pour l'école et la bergerie aux Malassis

Une lettre du Maire, adressée le 28 septembre à Gilles Amar, officialise la reconnaissance de la bergerie des Malassis par la municipalité et confirme sa volonté de la pérenniser sur sa parcelle actuelle. Les engagements pris par la municipalité sont considérables pour assurer l'avenir immédiat et à long terme de l'initiative.

À titre transitoire, pendant les deux ans des travaux de reconstruction de l'école, il y aura la déminéralisation d'une surface de 600m² (pour un montant de 250 000€) pouvant servir d'enclos pour le troupeau et la mise à disposition de plusieurs terrains appartenant à la ville, à l'OPH ou encore au Département pour le pâturage. Le déménagement provisoire de la bergerie sera pris en charge. Les prestations et les subventions accordées par la Ville à l'association de la bergerie seront renouvelées.

Pour la suite, la ville laissera à l'euro symbolique la parcelle de 1500m² à la bergerie pendant vingt ans. Elle versera une subvention exceptionnelle de 20 000€ pour la maîtrise d'œuvre de la nouvelle bergerie. Une somme de 300 000€ est prévue pour la construction elle-même. La bergerie aura un accès direct à l'école et à l'espace vert public.

Il est clair que la municipalité a pris toute la mesure de l'intérêt majeur de la bergerie aux Malassis et s'engage en conséquence. C'est la suite de nombreux pas déjà accomplis depuis le renoncement à la construction de deux immeubles de logements, acté dans le programme municipal de Bagnolet écologique et solidaire dès le premier tour en 2019.

Il s'agit maintenant d'entamer sans attendre plus longtemps les travaux de reconstruction de l'école Pêche-d'or et de mettre les bouchées doubles avec la reconstruction du groupe scolaire Langevin et la construction d'une nouvelle école en centre-ville, prévues entre 2023 et 2025, pour rattraper le retard historique pris à Bagnolet en matière de locaux scolaires.

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

politiques du Conseil municipal

Bagnolet en Commun

Ibrahima, plus jamais ça !

Comme pour l'ensemble des Bagnoletais-e-s, c'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès d'un jeune adolescent bagnoletais, lundi 20 septembre dernier. Il avait seulement 16 ans.

Nos pensées renouvelées vont à sa famille et à ses proches. Ce jeune bagnoletais a été victime d'une terrible agression à l'arme blanche ayant entraîné sa mort. L'auteur présumé, un jeune adolescent habitant Les Lilas et âgé seulement de 17 ans, a depuis lors été interpellé. Nous attendons avec impatience que la justice fasse toute la lumière sur ce drame.

La victime avait un prénom, il s'appelait Ibrahima et était un usager du Centre socioculturel Anne-Frank. Ses proches le décrivent comme quelqu'un de sérieux, humble et à l'écoute de tout.e.s.

Dès l'annonce de ce drame, Chawqui Haddad, élu de notre groupe en charge de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers s'est rendu aux côtés de la famille avec Monsieur le Maire et notre collègue Émilie Trigo.

Ils les ont assurés du soutien de la municipalité face à cette épreuve, soutien renouvelé lors de la marche blanche qui s'est tenue le 25 septembre dernier.

Il est du devoir de la municipalité de tout mettre en œuvre pour accompagner cette famille, dans la durée.

La perte d'un de nos concitoyens est terrible, *a fortiori* dans ces conditions. Cette tragédie s'ajoute malheureusement à toute une série d'événements similaires dans nos quartiers populaires ainsi que dans nos villes voisines.

Alors que plusieurs semaines nous séparent de ce terrible événement, vient le temps de l'action politique. La politique municipale en matière de Jeunesse et de Vie Sociale des Quartiers va être profondément repensée, en étroite collaboration avec nos partenaires sociaux.

C'est une action profonde qui est à mener, avec les familles, les jeunes, les acteurs du territoire, pour que nous refusions la fatalité de ces drames qui malheureusement se répètent.

Nous, élu.e.s, devons y prendre toute notre part.

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Cantines scolaires : à bas les produits frais, vive le surgelé !

On s'en souvient, la transformation du service de restauration scolaire était au cœur du programme de l'actuelle majorité municipale. Moins de produits transformés, plus de bio et de circuit court, moins de viande : on nous promettait une alimentation saine, de qualité, fer de lance de la transition écologique à l'échelle locale.

Un an plus tard, les promesses de campagne semblent oubliées.

La Ville de Bagnolet vient en effet de confier l'approvisionnement de sa cuisine centrale au leader mondial de la restauration collective et industrielle, le groupe Sodexo.

Un marché annuel de plus d'un million d'€ attribué pour 4 ans à la multinationale qui mettra dans les assiettes de nos enfants des repas composés de surgelés (100% des poissons, 90% des légumes et 80% des pâtisseries..), très (très) peu de bio ou de produits régionaux (le schéma d'approvisionnement demeurant en circuit long traditionnel).

Pourquoi un tel choix alors qu'il était possible de mettre en place un système d'approvisionnement soutenant le maintien d'une agriculture de proximité, favorisant le développement des filières locales et biologiques comme le font de plus en plus de communes ?

Pourquoi confier la conception des menus, l'éducation à l'alimentation et au goût de nos enfants à un géant de l'agribusiness ?

Pourquoi déléguer à un opérateur privé un ensemble de missions jusqu'ici réalisées par la cuisine centrale ? Quelles sont les intentions réelles de la ville à moyen terme ?

D'autres choix étaient possibles. Plus écologiques, plus exigeants en matière de qualité alimentaire et de santé publique, plus respectueux des attentes des familles bagnoletaises.

Suivez-nous sur : ensemblepourbagnolet.fr

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet.

raquel.garrido@ville-bagnolet.fr
claire.laurence@ville-bagnolet.fr



Révéléateur de talents

Fadwa est passée de l'écriture à la réalisation, d'un rêve à un projet et à la concrétisation de celui-ci, grâce au coup de pouce de l'Industrie des talents, un programme qui donne des ailes aux jeunes en recherche de confiance.

Il y a quelques mois la jeune Bagnoletaise découvre l'AJDB, l'Association des Jeunes pour le Développement à Bagnolet qui accompagne les jeunes à trouver leur voie via divers projets et missions. Fadwa y rencontre Moussa Sylla, co-fondateur et président de l'association. Petit à petit elle y devient bénévole, puis décide d'y faire son service civique. Elle se confie sur son projet de réalisation audiovisuelle. Moussa l'encourage alors à rejoindre l'Industrie des Talents, un programme d'accompagnement visant à aider les jeunes à développer leurs talents artistiques. Si au début elle refuse par timidité et crainte, elle se rend vite compte que ce programme est fait pour elle. Fadwa veut, en effet, que son long-métrage regroupe majoritairement des jeunes afin de mettre en avant leurs capacités et leurs talents. Elle décide donc de rejoindre l'Industrie des Talents en tant que réalisatrice. Pour elle, cela devient vite une évidence : *« C'était fait pour moi, je me suis rendue compte que c'était une carrière professionnelle que je voulais suivre »*. Dotée d'une grande imagination, elle s'inspire de son propre vécu et de son parcours dans l'élaboration de son scénario. Ce film est, pour elle, un défi personnel. Il raconte l'histoire d'une jeune fille perdue face à un dilemme de taille, entre l'envie de poursuivre ses rêves, et ses racines qui la retiennent dans son besoin d'émancipation. Il met l'emphase sur la poursuite des rêves, la jeunesse mais aussi

**« C'était fait pour moi,
je me suis rendue
compte que c'était
une carrière professionnelle
que je voulais suivre. »**

Fadwa



l'ambition et la détermination. Fadwa veut *« donner la même opportunité »* que celle qu'on lui a donnée. *« Ce projet a rassemblé tous les jeunes du programme, c'est une mission collective »* ajoute Anissa, coordinatrice de l'Industrie des Talents. Souvent stigmatisés, ces derniers peuvent manquer de confiance en eux. Anissa confirme : *« On entend certains discours lorsque l'on vit en banlieue, on entend souvent que nous ne sommes pas légitimes alors que les jeunes ont tout un éventail de métier à découvrir et de talents à révéler »*.

Le scénario aborde ces sujets de fond : l'égalité des chances, l'égalité hommes-femmes, les relations intergénération-

nelles mais aussi les différences qui séparent les jeunes de banlieue des autres. *« Moussa croit en la jeunesse, et j'y crois aussi »* poursuit Fadwa. En travaillant ensemble, les jeunes participants au projet développent de nouvelles compétences essentielles comme la confiance en soi, la communication, la tolérance mais aussi l'ouverture d'esprit. Pour Anissa : *« Ils apprennent que penser différemment n'est pas une mauvaise chose, au contraire que c'est enrichissant »*. Quant à la réalisation de son projet et son avenir professionnel, Fadwa reste sereine : *« Je suis très optimiste. Je suis dans mon élément »*.

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30



MENU

En vert, les plats de l'option végétarienne qui diffèrent du menu classique.

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00

→ Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h
sam: 9h-14h

→ Centre de planification et

d'éducation familiale 01 49 93 61 97

→ Consultations en psycho-

traumatologie

un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection

maternelle infantile

3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations

Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se pacser

en mairie: 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour

l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,

01 49 93 60 90

Clinique Floréal

40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)

55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnole

4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida-info-service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 24h/24 119

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06	JEUDI 07	VENDREDI 08
Salade d'hiver (betteraves, haricots blancs, maïs) Filet de lieu noir frais sauce citronnée ou Boulettes de soja sauce basquaise Riz madras Yaourt à boire Fruit de saison	Pizza 3 fromages Boulettes de veau sauce moutarde ou Nuggets soja et blé Haricots verts Activia coco Fruit de saison	Salade de tomate Sauté de bœuf Pomme de terre crispy Fromage frais vanille Cheesecake GOÛTER Gaufre/pâte à tartiner Lait	MENU VÉGÉTARIEN Crocq salade sombrero* (Œufs mollets au coulis de tomate Choux fleurs isigny Yaourt sucré Fruit de saison *Haricots rouges, maïs, carottes, céleri, haricots verts, poivrons verts et rouges	 Concombre Sauté d'agneau ou Parmentier végétal aux lentilles Haricots blancs Yaourt nature Compote local
LUNDI 11	MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15
Tarte butternut comté Poisson bordelaise ou Burger végétarien Petits pois P'tit Cabray Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Terrine de légumes Saucisse végétale Potatoes pops / 1/2 épis de maïs grillé Danonino rigolo Fruit de saison	Surimi rouleaux/ mayonnaise Quiche aux 3 fromages/Salade déco Yaourt aromatisé Compote IDF Biscuit GOÛTER Pik et crocq Jus multifruits	Dés de betteraves cuites sauce au yaourt Aiguillettes de poulet sauce champignon ou Lentilles / quinoa Pâtes locale de l'Essone Mousse au citron Figue	 Œuf dur sauce mousseline Filet meunière Carottes braisées Flamby Cake nature
LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22
MENU ORIENTAL Salade verte Couscous boulettes d'agneau/merguez ou Couscous boulettes falafel Semoule aux raisins secs Fromage de chèvre Orange	Crêpe aux légumes Tomates farcies à la volaille ou Tomates farcies végétales Riz Tranche de Chaussée aux Moines Fruit de saison	Nem's/salade verte Fish and chips Gratin de pomme de terre à la provençale Mousse au chocolat Fruit de saison GOÛTER Gâteau nid d'abeille Lait vanille	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées Tortilla PDT - oignons Courgettes au gratin Yaourt végétal choco/noisettes Fruit de saison	 Céleri rémoulade Steak haché sauce au poivre Cappeletti tofu épinards sauce au fromage Pomme de terre Camembert Compote
LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29
Taboulé Émincé de dinde sauce aux poivrons Poêlée de légumes Fromage Fruit GOÛTER Beignet aux pommes Jus de fruits	MENU VÉGÉTARIEN Hors d'œuvre Chili sin carne Riz Babybel Crème dessert caramel GOÛTER Pain au chocolat Compote	MENU VÉGÉTARIEN Concombre vinaigrette Tartiflette végétarienne Salade verte Pont-l'évêque Crêpe GOÛTER Danonino à boire Madeleine	Salade mexicaine Poulet Semoule aux légumes Mimolette Fruit de saison GOÛTER Croissant Jus de pomme	Betteraves vinaigrette Tranche de cabillaud au lait de coco Purée de patates douces Samos Ananas au sirop GOÛTER Lait chocolaté Gaufre



BAJolib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



ville-bagnole.fr



facebook.com/VilledeBagnole



@BagnoleFR

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Infos déchets
N°Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE

N°Vert 0800 093 013

Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°63 - septembre 2021

Édité par la Mairie de Bagnole
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Hélène Foucteau
Rédaction: Steeve Fauviau, Karim Benchaïb, Typhaine Delcroix, Caroline Gourdin, Clémence Guinchart, Kevin Halim, Hélène Houel, Catherine Piraud-Rouet

Conception graphique: Adrien Midzic

Illustration: Lily

Maquette: Vanessa Panconi, Céline Dulauroy

Photographie: Guillaume Ison, Constance Decorde et Gaël Kerbaol

Typographie: Achille FY co-créeé par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnole.fr

ISSN en cours

Dépôt légal: septembre 2021

Imprimé par Groupe Morault:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement



OCTOBRE ROSE

ÉDITION 2021

SENSIBILISATION

DÉPISTAGE

ANIMATIONS



CANCER DU SEIN

TOUS MOBILISÉS, TOUTES DÉPISTÉES



#OctobreRose

SCANNEZ-MOI
POUR EN SAVOIR PLUS

VILLE-BAGNOLET.FR



MAIRIE DE
BAGNOLET

